

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

www.twitter.com/JAveyron

Avenir de l'installation

Grande braderie : - 30% sur le financement de l'installation

Contrairement aux discours rassurants réitérés du Ministre de l'Agriculture à notre égard ces dernières semaines, **le projet de loi de finances pour 2013 diffusé la semaine dernière ampute de 30% le budget dédié aux dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture.**

Si nous nous attendions à une baisse sensible globale du budget agricole (-10% par rapport à 2012), pour autant **nous ne pouvons envisager que les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission soient ainsi sacrifiés.**

Le ministère annonce également **4 millions de perte sur les aides FICIA** qui financent des aides directes pour inciter à la transmission à un jeune et des actions d'animations (forum installation, forums cédants), les Points Info Installation (PII) et le repérage des cédants, actions dont le maintien est indissociable des outils d'interventions directs.

DES DISPOSITIFS INDISPENSABLES POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission constituent en effet un levier majeur pour faciliter le renouvellement des générations en agriculture. **Y renoncer condamne toute ambition d'accompagner les futures forces vives de nos territoires ruraux.**

Les arguments en faveur du maintien des budgets dédiés à cette politique efficace et de qualité sont nombreux :

- > **EMPLOI** : *Pour un jeune qui s'installe agriculteur, ce sont, de fait, 5 à 6 emplois induits de créés, une réalité qui semble échapper de toute évidence au gouvernement.*
- > **ACCOMPAGNEMENT** : *L'accompagnement des porteurs de projet est gage de réussite : quatre fois plus de cessations d'activité au bout de 5 ans chez les installés hors régime aidés.*
- > **VIABLE ET VIVABLE** : *Freiner l'installation et la transmission en agriculture c'est encourager l'agrandissement et la spécialisation des exploitations agricoles : est-ce là le projet défendu par le gouvernement pour l'agriculture française ?*

Alors que chacun s'accorde à reconnaître le défi du développement économique et social de nos territoires, nous ne pouvons nous résigner à accepter cette diminution budgétaire, contradiction totalement incompréhensible à nos yeux. L'agriculture, son amont et son aval, occupent 3,5 millions de personnes, qui ont un emploi non délocalisable tant que l'activité de production est en capacité de se maintenir sur le territoire. Il est urgent que le gouvernement en prenne conscience.

LES ANNONCES DU MINISTRE

Le budget annoncé est censé **financer 6 000 installations**, un objectif annoncé par le Ministre comme étant « ambitieux » alors que cela correspond aux chiffres de 2008....

Dans le budget global fléché installation, est nouvellement **intégré la taxe sur le changement de destination du foncier** : 27 millions selon les prévisions inscrites dans ce projet de loi, alors que ce montant n'était que de 3 millions fin 2011. Cette taxe ne finance pas les installations, mais des projets innovants durant les 5 premières années d'installation et pourquoi pas à terme des mesures en faveur de l'accès au foncier. Ainsi inscrite en recette supplémentaire, **cette taxe permet au Ministre de l'agriculture de gonfler artificiellement le budget en faveur de l'installation, d'où notre désaccord sur les chiffres annoncés.**

NOS DEMANDES PROFESSIONELLES

Nous demandons un budget pour financer au minimum 6000 installations (nombre d'installations de 2008), ce qui signifie pour ce faire :

> Un budget Dotation Jeune Agriculteur à hauteur de 52 millions d'euros (soit environ 16700 euros en moyenne par DJA), comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> Un budget pour les Prêts bonifiés à hauteur minimum 70 millions d'autorisation d'engagement, car il faut tenir compte de la réduction du FEADER à l'approche de la fin de période cofinancée. Soit en crédit de paiement : 57 millions d'euros au minimum

Ces deux lignes sont co-financées par le FEADER. Diminuer le budget de l'Etat sur ces deux mesures, c'est diminuer la participation de l'Union Européenne !

> Stage à l'installation : budget minimum nécessaire de 5 millions d'euros au minimum, comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> FICIA : nous devons rester sur les bases de 2012, soit 11,5 millions d'euros.

Après la suppression du financement des missions de service public, c'est la seule ligne restante pour financer les Point Info Installation et le fonctionnement des Répertoire Départementaux à l'Installation.

> Le maintien des lignes sur les exonérations fiscales et sociales de cette politique spécifique.

Contacts presse :

Patrice FALIP – Président Jeunes Agriculteurs Aveyron

06.87.04.75.93

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

www.twitter.com/JAveyron

Avenir de l'installation

Grande braderie : - 30% sur le financement de l'installation

Contrairement aux discours rassurants réitérés du Ministre de l'Agriculture à notre égard ces dernières semaines, **le projet de loi de finances pour 2013 diffusé la semaine dernière ampute de 30% le budget dédié aux dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture.**

Si nous nous attendions à une baisse sensible globale du budget agricole (-10% par rapport à 2012), pour autant **nous ne pouvons envisager que les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission soient ainsi sacrifiés.**

Le ministère annonce également **4 millions de perte sur les aides FICIA** qui financent des aides directes pour inciter à la transmission à un jeune et des actions d'animations (forum installation, forums cédants), les Points Info Installation (PII) et le repérage des cédants, actions dont le maintien est indissociable des outils d'interventions directs.

DES DISPOSITIFS INDISPENSABLES POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission constituent en effet un levier majeur pour faciliter le renouvellement des générations en agriculture. **Y renoncer condamne toute ambition d'accompagner les futures forces vives de nos territoires ruraux.**

Les arguments en faveur du maintien des budgets dédiés à cette politique efficace et de qualité sont nombreux :

- > **EMPLOI** : *Pour un jeune qui s'installe agriculteur, ce sont, de fait, 5 à 6 emplois induits de créés, une réalité qui semble échapper de toute évidence au gouvernement.*
- > **ACCOMPAGNEMENT** : *L'accompagnement des porteurs de projet est gage de réussite : quatre fois plus de cessations d'activité au bout de 5 ans chez les installés hors régime aidés.*
- > **VIABLE ET VIVABLE** : *Freiner l'installation et la transmission en agriculture c'est encourager l'agrandissement et la spécialisation des exploitations agricoles : est-ce là le projet défendu par le gouvernement pour l'agriculture française ?*

Alors que chacun s'accorde à reconnaître le défi du développement économique et social de nos territoires, nous ne pouvons nous résigner à accepter cette diminution budgétaire, contradiction totalement incompréhensible à nos yeux. L'agriculture, son amont et son aval, occupent 3,5 millions de personnes, qui ont un emploi non délocalisable tant que l'activité de production est en capacité de se maintenir sur le territoire. Il est urgent que le gouvernement en prenne conscience.

LES ANNONCES DU MINISTRE

Le budget annoncé est censé **financer 6 000 installations**, un objectif annoncé par le Ministre comme étant « ambitieux » alors que cela correspond aux chiffres de 2008....

Dans le budget global fléché installation, est nouvellement **intégré la taxe sur le changement de destination du foncier** : 27 millions selon les prévisions inscrites dans ce projet de loi, alors que ce montant n'était que de 3 millions fin 2011. Cette taxe ne finance pas les installations, mais des projets innovants durant les 5 premières années d'installation et pourquoi pas à terme des mesures en faveur de l'accès au foncier. Ainsi inscrite en recette supplémentaire, **cette taxe permet au Ministre de l'agriculture de gonfler artificiellement le budget en faveur de l'installation, d'où notre désaccord sur les chiffres annoncés.**

NOS DEMANDES PROFESSIONELLES

Nous demandons un budget pour financer au minimum 6000 installations (nombre d'installations de 2008), ce qui signifie pour ce faire :

> Un budget Dotation Jeune Agriculteur à hauteur de 52 millions d'euros (soit environ 16700 euros en moyenne par DJA), comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> Un budget pour les Prêts bonifiés à hauteur minimum 70 millions d'autorisation d'engagement, car il faut tenir compte de la réduction du FEADER à l'approche de la fin de période cofinancée. Soit en crédit de paiement : 57 millions d'euros au minimum

Ces deux lignes sont co-financées par le FEADER. Diminuer le budget de l'Etat sur ces deux mesures, c'est diminuer la participation de l'Union Européenne !

> Stage à l'installation : budget minimum nécessaire de 5 millions d'euros au minimum, comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> FICIA : nous devons rester sur les bases de 2012, soit 11,5 millions d'euros.

Après la suppression du financement des missions de service public, c'est la seule ligne restante pour financer les Point Info Installation et le fonctionnement des Répertoire Départementaux à l'Installation.

> Le maintien des lignes sur les exonérations fiscales et sociales de cette politique spécifique.

Contacts presse :

Patrice FALIP – Président Jeunes Agriculteurs Aveyron

06.87.04.75.93

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

www.twitter.com/JAveyron

Avenir de l'installation

Grande braderie : - 30% sur le financement de l'installation

Contrairement aux discours rassurants réitérés du Ministre de l'Agriculture à notre égard ces dernières semaines, **le projet de loi de finances pour 2013 diffusé la semaine dernière ampute de 30% le budget dédié aux dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture.**

Si nous nous attendions à une baisse sensible globale du budget agricole (-10% par rapport à 2012), pour autant **nous ne pouvons envisager que les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission soient ainsi sacrifiés.**

Le ministère annonce également **4 millions de perte sur les aides FICIA** qui financent des aides directes pour inciter à la transmission à un jeune et des actions d'animations (forum installation, forums cédants), les Points Info Installation (PII) et le repérage des cédants, actions dont le maintien est indissociable des outils d'interventions directs.

DES DISPOSITIFS INDISPENSABLES POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission constituent en effet un levier majeur pour faciliter le renouvellement des générations en agriculture. **Y renoncer condamne toute ambition d'accompagner les futures forces vives de nos territoires ruraux.**

Les arguments en faveur du maintien des budgets dédiés à cette politique efficace et de qualité sont nombreux :

- > **EMPLOI** : *Pour un jeune qui s'installe agriculteur, ce sont, de fait, 5 à 6 emplois induits de créés, une réalité qui semble échapper de toute évidence au gouvernement.*
- > **ACCOMPAGNEMENT** : *L'accompagnement des porteurs de projet est gage de réussite : quatre fois plus de cessations d'activité au bout de 5 ans chez les installés hors régime aidés.*
- > **VIABLE ET VIVABLE** : *Freiner l'installation et la transmission en agriculture c'est encourager l'agrandissement et la spécialisation des exploitations agricoles : est-ce là le projet défendu par le gouvernement pour l'agriculture française ?*

Alors que chacun s'accorde à reconnaître le défi du développement économique et social de nos territoires, nous ne pouvons nous résigner à accepter cette diminution budgétaire, contradiction totalement incompréhensible à nos yeux. L'agriculture, son amont et son aval, occupent 3,5 millions de personnes, qui ont un emploi non délocalisable tant que l'activité de production est en capacité de se maintenir sur le territoire. Il est urgent que le gouvernement en prenne conscience.

LES ANNONCES DU MINISTRE

Le budget annoncé est censé **financer 6 000 installations**, un objectif annoncé par le Ministre comme étant « ambitieux » alors que cela correspond aux chiffres de 2008....

Dans le budget global fléché installation, est nouvellement **intégré la taxe sur le changement de destination du foncier** : 27 millions selon les prévisions inscrites dans ce projet de loi, alors que ce montant n'était que de 3 millions fin 2011. Cette taxe ne finance pas les installations, mais des projets innovants durant les 5 premières années d'installation et pourquoi pas à terme des mesures en faveur de l'accès au foncier. Ainsi inscrite en recette supplémentaire, **cette taxe permet au Ministre de l'agriculture de gonfler artificiellement le budget en faveur de l'installation, d'où notre désaccord sur les chiffres annoncés.**

NOS DEMANDES PROFESSIONELLES

Nous demandons un budget pour financer au minimum 6000 installations (nombre d'installations de 2008), ce qui signifie pour ce faire :

> Un budget Dotation Jeune Agriculteur à hauteur de 52 millions d'euros (soit environ 16700 euros en moyenne par DJA), comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> Un budget pour les Prêts bonifiés à hauteur minimum 70 millions d'autorisation d'engagement, car il faut tenir compte de la réduction du FEADER à l'approche de la fin de période cofinancée. Soit en crédit de paiement : 57 millions d'euros au minimum

Ces deux lignes sont co-financées par le FEADER. Diminuer le budget de l'Etat sur ces deux mesures, c'est diminuer la participation de l'Union Européenne !

> Stage à l'installation : budget minimum nécessaire de 5 millions d'euros au minimum, comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> FICIA : nous devons rester sur les bases de 2012, soit 11,5 millions d'euros.

Après la suppression du financement des missions de service public, c'est la seule ligne restante pour financer les Point Info Installation et le fonctionnement des Répertoire Départementaux à l'Installation.

> Le maintien des lignes sur les exonérations fiscales et sociales de cette politique spécifique.

Contacts presse :

Patrice FALIP – Président Jeunes Agriculteurs Aveyron

06.87.04.75.93

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

www.twitter.com/JAveyron

Avenir de l'installation

Grande braderie : - 30% sur le financement de l'installation

Contrairement aux discours rassurants réitérés du Ministre de l'Agriculture à notre égard ces dernières semaines, **le projet de loi de finances pour 2013 diffusé la semaine dernière ampute de 30% le budget dédié aux dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture.**

Si nous nous attendions à une baisse sensible globale du budget agricole (-10% par rapport à 2012), pour autant **nous ne pouvons envisager que les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission soient ainsi sacrifiés.**

Le ministère annonce également **4 millions de perte sur les aides FICIA** qui financent des aides directes pour inciter à la transmission à un jeune et des actions d'animations (forum installation, forums cédants), les Points Info Installation (PII) et le repérage des cédants, actions dont le maintien est indissociable des outils d'interventions directs.

DES DISPOSITIFS INDISPENSABLES POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission constituent en effet un levier majeur pour faciliter le renouvellement des générations en agriculture. **Y renoncer condamne toute ambition d'accompagner les futures forces vives de nos territoires ruraux.**

Les arguments en faveur du maintien des budgets dédiés à cette politique efficace et de qualité sont nombreux :

- > **EMPLOI** : *Pour un jeune qui s'installe agriculteur, ce sont, de fait, 5 à 6 emplois induits de créés, une réalité qui semble échapper de toute évidence au gouvernement.*
- > **ACCOMPAGNEMENT** : *L'accompagnement des porteurs de projet est gage de réussite : quatre fois plus de cessations d'activité au bout de 5 ans chez les installés hors régime aidés.*
- > **VIABLE ET VIVABLE** : *Freiner l'installation et la transmission en agriculture c'est encourager l'agrandissement et la spécialisation des exploitations agricoles : est-ce là le projet défendu par le gouvernement pour l'agriculture française ?*

Alors que chacun s'accorde à reconnaître le défi du développement économique et social de nos territoires, nous ne pouvons nous résigner à accepter cette diminution budgétaire, contradiction totalement incompréhensible à nos yeux. L'agriculture, son amont et son aval, occupent 3,5 millions de personnes, qui ont un emploi non délocalisable tant que l'activité de production est en capacité de se maintenir sur le territoire. Il est urgent que le gouvernement en prenne conscience.

LES ANNONCES DU MINISTRE

Le budget annoncé est censé **financer 6 000 installations**, un objectif annoncé par le Ministre comme étant « ambitieux » alors que cela correspond aux chiffres de 2008....

Dans le budget global fléché installation, est nouvellement **intégré la taxe sur le changement de destination du foncier** : 27 millions selon les prévisions inscrites dans ce projet de loi, alors que ce montant n'était que de 3 millions fin 2011. Cette taxe ne finance pas les installations, mais des projets innovants durant les 5 premières années d'installation et pourquoi pas à terme des mesures en faveur de l'accès au foncier. Ainsi inscrite en recette supplémentaire, **cette taxe permet au Ministre de l'agriculture de gonfler artificiellement le budget en faveur de l'installation, d'où notre désaccord sur les chiffres annoncés.**

NOS DEMANDES PROFESSIONELLES

Nous demandons un budget pour financer au minimum 6000 installations (nombre d'installations de 2008), ce qui signifie pour ce faire :

> Un budget Dotation Jeune Agriculteur à hauteur de 52 millions d'euros (soit environ 16700 euros en moyenne par DJA), comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> Un budget pour les Prêts bonifiés à hauteur minimum 70 millions d'autorisation d'engagement, car il faut tenir compte de la réduction du FEADER à l'approche de la fin de période cofinancée. Soit en crédit de paiement : 57 millions d'euros au minimum

Ces deux lignes sont co-financées par le FEADER. Diminuer le budget de l'Etat sur ces deux mesures, c'est diminuer la participation de l'Union Européenne !

> Stage à l'installation : budget minimum nécessaire de 5 millions d'euros au minimum, comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> FICIA : nous devons rester sur les bases de 2012, soit 11,5 millions d'euros.

Après la suppression du financement des missions de service public, c'est la seule ligne restante pour financer les Point Info Installation et le fonctionnement des Répertoire Départementaux à l'Installation.

> Le maintien des lignes sur les exonérations fiscales et sociales de cette politique spécifique.

Contacts presse :

Patrice FALIP – Président Jeunes Agriculteurs Aveyron

06.87.04.75.93

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

www.twitter.com/JAveyron

Avenir de l'installation

Grande braderie : - 30% sur le financement de l'installation

Contrairement aux discours rassurants réitérés du Ministre de l'Agriculture à notre égard ces dernières semaines, **le projet de loi de finances pour 2013 diffusé la semaine dernière ampute de 30% le budget dédié aux dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture.**

Si nous nous attendions à une baisse sensible globale du budget agricole (-10% par rapport à 2012), pour autant **nous ne pouvons envisager que les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission soient ainsi sacrifiés.**

Le ministère annonce également **4 millions de perte sur les aides FICIA** qui financent des aides directes pour inciter à la transmission à un jeune et des actions d'animations (forum installation, forums cédants), les Points Info Installation (PII) et le repérage des cédants, actions dont le maintien est indissociable des outils d'interventions directs.

DES DISPOSITIFS INDISPENSABLES POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission constituent en effet un levier majeur pour faciliter le renouvellement des générations en agriculture. **Y renoncer condamne toute ambition d'accompagner les futures forces vives de nos territoires ruraux.**

Les arguments en faveur du maintien des budgets dédiés à cette politique efficace et de qualité sont nombreux :

- > **EMPLOI** : *Pour un jeune qui s'installe agriculteur, ce sont, de fait, 5 à 6 emplois induits de créés, une réalité qui semble échapper de toute évidence au gouvernement.*
- > **ACCOMPAGNEMENT** : *L'accompagnement des porteurs de projet est gage de réussite : quatre fois plus de cessations d'activité au bout de 5 ans chez les installés hors régime aidés.*
- > **VIABLE ET VIVABLE** : *Freiner l'installation et la transmission en agriculture c'est encourager l'agrandissement et la spécialisation des exploitations agricoles : est-ce là le projet défendu par le gouvernement pour l'agriculture française ?*

Alors que chacun s'accorde à reconnaître le défi du développement économique et social de nos territoires, nous ne pouvons nous résigner à accepter cette diminution budgétaire, contradiction totalement incompréhensible à nos yeux. L'agriculture, son amont et son aval, occupent 3,5 millions de personnes, qui ont un emploi non délocalisable tant que l'activité de production est en capacité de se maintenir sur le territoire. Il est urgent que le gouvernement en prenne conscience.

LES ANNONCES DU MINISTRE

Le budget annoncé est censé **financer 6 000 installations**, un objectif annoncé par le Ministre comme étant « ambitieux » alors que cela correspond aux chiffres de 2008....

Dans le budget global fléché installation, est nouvellement **intégré la taxe sur le changement de destination du foncier** : 27 millions selon les prévisions inscrites dans ce projet de loi, alors que ce montant n'était que de 3 millions fin 2011. Cette taxe ne finance pas les installations, mais des projets innovants durant les 5 premières années d'installation et pourquoi pas à terme des mesures en faveur de l'accès au foncier. Ainsi inscrite en recette supplémentaire, **cette taxe permet au Ministre de l'agriculture de gonfler artificiellement le budget en faveur de l'installation, d'où notre désaccord sur les chiffres annoncés.**

NOS DEMANDES PROFESSIONELLES

Nous demandons un budget pour financer au minimum 6000 installations (nombre d'installations de 2008), ce qui signifie pour ce faire :

> Un budget Dotation Jeune Agriculteur à hauteur de 52 millions d'euros (soit environ 16700 euros en moyenne par DJA), comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> Un budget pour les Prêts bonifiés à hauteur minimum 70 millions d'autorisation d'engagement, car il faut tenir compte de la réduction du FEADER à l'approche de la fin de période cofinancée. Soit en crédit de paiement : 57 millions d'euros au minimum

Ces deux lignes sont co-financées par le FEADER. Diminuer le budget de l'Etat sur ces deux mesures, c'est diminuer la participation de l'Union Européenne !

> Stage à l'installation : budget minimum nécessaire de 5 millions d'euros au minimum, comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> FICIA : nous devons rester sur les bases de 2012, soit 11,5 millions d'euros.

Après la suppression du financement des missions de service public, c'est la seule ligne restante pour financer les Point Info Installation et le fonctionnement des Répertoire Départementaux à l'Installation.

> Le maintien des lignes sur les exonérations fiscales et sociales de cette politique spécifique.

Contacts presse :

Patrice FALIP – Président Jeunes Agriculteurs Aveyron

06.87.04.75.93

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

www.twitter.com/JAveyron

Avenir de l'installation

Grande braderie : - 30% sur le financement de l'installation

Contrairement aux discours rassurants réitérés du Ministre de l'Agriculture à notre égard ces dernières semaines, **le projet de loi de finances pour 2013 diffusé la semaine dernière ampute de 30% le budget dédié aux dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture.**

Si nous nous attendions à une baisse sensible globale du budget agricole (-10% par rapport à 2012), pour autant **nous ne pouvons envisager que les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission soient ainsi sacrifiés.**

Le ministère annonce également **4 millions de perte sur les aides FICIA** qui financent des aides directes pour inciter à la transmission à un jeune et des actions d'animations (forum installation, forums cédants), les Points Info Installation (PII) et le repérage des cédants, actions dont le maintien est indissociable des outils d'interventions directs.

DES DISPOSITIFS INDISPENSABLES POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission constituent en effet un levier majeur pour faciliter le renouvellement des générations en agriculture. **Y renoncer condamne toute ambition d'accompagner les futures forces vives de nos territoires ruraux.**

Les arguments en faveur du maintien des budgets dédiés à cette politique efficace et de qualité sont nombreux :

- > **EMPLOI** : *Pour un jeune qui s'installe agriculteur, ce sont, de fait, 5 à 6 emplois induits de créés, une réalité qui semble échapper de toute évidence au gouvernement.*
- > **ACCOMPAGNEMENT** : *L'accompagnement des porteurs de projet est gage de réussite : quatre fois plus de cessations d'activité au bout de 5 ans chez les installés hors régime aidés.*
- > **VIABLE ET VIVABLE** : *Freiner l'installation et la transmission en agriculture c'est encourager l'agrandissement et la spécialisation des exploitations agricoles : est-ce là le projet défendu par le gouvernement pour l'agriculture française ?*

Alors que chacun s'accorde à reconnaître le défi du développement économique et social de nos territoires, nous ne pouvons nous résigner à accepter cette diminution budgétaire, contradiction totalement incompréhensible à nos yeux. L'agriculture, son amont et son aval, occupent 3,5 millions de personnes, qui ont un emploi non délocalisable tant que l'activité de production est en capacité de se maintenir sur le territoire. Il est urgent que le gouvernement en prenne conscience.

LES ANNONCES DU MINISTRE

Le budget annoncé est censé **financer 6 000 installations**, un objectif annoncé par le Ministre comme étant « ambitieux » alors que cela correspond aux chiffres de 2008....

Dans le budget global fléché installation, est nouvellement **intégré la taxe sur le changement de destination du foncier** : 27 millions selon les prévisions inscrites dans ce projet de loi, alors que ce montant n'était que de 3 millions fin 2011. Cette taxe ne finance pas les installations, mais des projets innovants durant les 5 premières années d'installation et pourquoi pas à terme des mesures en faveur de l'accès au foncier. Ainsi inscrite en recette supplémentaire, **cette taxe permet au Ministre de l'agriculture de gonfler artificiellement le budget en faveur de l'installation, d'où notre désaccord sur les chiffres annoncés.**

NOS DEMANDES PROFESSIONELLES

Nous demandons un budget pour financer au minimum 6000 installations (nombre d'installations de 2008), ce qui signifie pour ce faire :

> Un budget Dotation Jeune Agriculteur à hauteur de 52 millions d'euros (soit environ 16700 euros en moyenne par DJA), comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> Un budget pour les Prêts bonifiés à hauteur minimum 70 millions d'autorisation d'engagement, car il faut tenir compte de la réduction du FEADER à l'approche de la fin de période cofinancée. Soit en crédit de paiement : 57 millions d'euros au minimum

Ces deux lignes sont co-financées par le FEADER. Diminuer le budget de l'Etat sur ces deux mesures, c'est diminuer la participation de l'Union Européenne !

> Stage à l'installation : budget minimum nécessaire de 5 millions d'euros au minimum, comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> FICIA : nous devons rester sur les bases de 2012, soit 11,5 millions d'euros.

Après la suppression du financement des missions de service public, c'est la seule ligne restante pour financer les Point Info Installation et le fonctionnement des Répertoire Départementaux à l'Installation.

> Le maintien des lignes sur les exonérations fiscales et sociales de cette politique spécifique.

Contacts presse :

Patrice FALIP – Président Jeunes Agriculteurs Aveyron

06.87.04.75.93

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

www.twitter.com/JAveyron

Avenir de l'installation

Grande braderie : - 30% sur le financement de l'installation

Contrairement aux discours rassurants réitérés du Ministre de l'Agriculture à notre égard ces dernières semaines, **le projet de loi de finances pour 2013 diffusé la semaine dernière ampute de 30% le budget dédié aux dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture.**

Si nous nous attendions à une baisse sensible globale du budget agricole (-10% par rapport à 2012), pour autant **nous ne pouvons envisager que les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission soient ainsi sacrifiés.**

Le ministère annonce également **4 millions de perte sur les aides FICIA** qui financent des aides directes pour inciter à la transmission à un jeune et des actions d'animations (forum installation, forums cédants), les Points Info Installation (PII) et le repérage des cédants, actions dont le maintien est indissociable des outils d'interventions directs.

DES DISPOSITIFS INDISPENSABLES POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission constituent en effet un levier majeur pour faciliter le renouvellement des générations en agriculture. **Y renoncer condamne toute ambition d'accompagner les futures forces vives de nos territoires ruraux.**

Les arguments en faveur du maintien des budgets dédiés à cette politique efficace et de qualité sont nombreux :

- > **EMPLOI** : *Pour un jeune qui s'installe agriculteur, ce sont, de fait, 5 à 6 emplois induits de créés, une réalité qui semble échapper de toute évidence au gouvernement.*
- > **ACCOMPAGNEMENT** : *L'accompagnement des porteurs de projet est gage de réussite : quatre fois plus de cessations d'activité au bout de 5 ans chez les installés hors régime aidés.*
- > **VIABLE ET VIVABLE** : *Freiner l'installation et la transmission en agriculture c'est encourager l'agrandissement et la spécialisation des exploitations agricoles : est-ce là le projet défendu par le gouvernement pour l'agriculture française ?*

Alors que chacun s'accorde à reconnaître le défi du développement économique et social de nos territoires, nous ne pouvons nous résigner à accepter cette diminution budgétaire, contradiction totalement incompréhensible à nos yeux. L'agriculture, son amont et son aval, occupent 3,5 millions de personnes, qui ont un emploi non délocalisable tant que l'activité de production est en capacité de se maintenir sur le territoire. Il est urgent que le gouvernement en prenne conscience.

LES ANNONCES DU MINISTRE

Le budget annoncé est censé **financer 6 000 installations**, un objectif annoncé par le Ministre comme étant « ambitieux » alors que cela correspond aux chiffres de 2008....

Dans le budget global fléché installation, est nouvellement **intégré la taxe sur le changement de destination du foncier** : 27 millions selon les prévisions inscrites dans ce projet de loi, alors que ce montant n'était que de 3 millions fin 2011. Cette taxe ne finance pas les installations, mais des projets innovants durant les 5 premières années d'installation et pourquoi pas à terme des mesures en faveur de l'accès au foncier. Ainsi inscrite en recette supplémentaire, **cette taxe permet au Ministre de l'agriculture de gonfler artificiellement le budget en faveur de l'installation, d'où notre désaccord sur les chiffres annoncés.**

NOS DEMANDES PROFESSIONELLES

Nous demandons un budget pour financer au minimum 6000 installations (nombre d'installations de 2008), ce qui signifie pour ce faire :

> Un budget Dotation Jeune Agriculteur à hauteur de 52 millions d'euros (soit environ 16700 euros en moyenne par DJA), comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> Un budget pour les Prêts bonifiés à hauteur minimum 70 millions d'autorisation d'engagement, car il faut tenir compte de la réduction du FEADER à l'approche de la fin de période cofinancée. Soit en crédit de paiement : 57 millions d'euros au minimum

Ces deux lignes sont co-financées par le FEADER. Diminuer le budget de l'Etat sur ces deux mesures, c'est diminuer la participation de l'Union Européenne !

> Stage à l'installation : budget minimum nécessaire de 5 millions d'euros au minimum, comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> FICIA : nous devons rester sur les bases de 2012, soit 11,5 millions d'euros.

Après la suppression du financement des missions de service public, c'est la seule ligne restante pour financer les Point Info Installation et le fonctionnement des Répertoire Départementaux à l'Installation.

> Le maintien des lignes sur les exonérations fiscales et sociales de cette politique spécifique.

Contacts presse :

Patrice FALIP – Président Jeunes Agriculteurs Aveyron

06.87.04.75.93

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

www.twitter.com/JAveyron

Avenir de l'installation

Grande braderie : - 30% sur le financement de l'installation

Contrairement aux discours rassurants réitérés du Ministre de l'Agriculture à notre égard ces dernières semaines, **le projet de loi de finances pour 2013 diffusé la semaine dernière ampute de 30% le budget dédié aux dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture.**

Si nous nous attendions à une baisse sensible globale du budget agricole (-10% par rapport à 2012), pour autant **nous ne pouvons envisager que les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission soient ainsi sacrifiés.**

Le ministère annonce également **4 millions de perte sur les aides FICIA** qui financent des aides directes pour inciter à la transmission à un jeune et des actions d'animations (forum installation, forums cédants), les Points Info Installation (PII) et le repérage des cédants, actions dont le maintien est indissociable des outils d'interventions directs.

DES DISPOSITIFS INDISPENSABLES POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission constituent en effet un levier majeur pour faciliter le renouvellement des générations en agriculture. **Y renoncer condamne toute ambition d'accompagner les futures forces vives de nos territoires ruraux.**

Les arguments en faveur du maintien des budgets dédiés à cette politique efficace et de qualité sont nombreux :

- > **EMPLOI** : *Pour un jeune qui s'installe agriculteur, ce sont, de fait, 5 à 6 emplois induits de créés, une réalité qui semble échapper de toute évidence au gouvernement.*
- > **ACCOMPAGNEMENT** : *L'accompagnement des porteurs de projet est gage de réussite : quatre fois plus de cessations d'activité au bout de 5 ans chez les installés hors régime aidés.*
- > **VIABLE ET VIVABLE** : *Freiner l'installation et la transmission en agriculture c'est encourager l'agrandissement et la spécialisation des exploitations agricoles : est-ce là le projet défendu par le gouvernement pour l'agriculture française ?*

Alors que chacun s'accorde à reconnaître le défi du développement économique et social de nos territoires, nous ne pouvons nous résigner à accepter cette diminution budgétaire, contradiction totalement incompréhensible à nos yeux. L'agriculture, son amont et son aval, occupent 3,5 millions de personnes, qui ont un emploi non délocalisable tant que l'activité de production est en capacité de se maintenir sur le territoire. Il est urgent que le gouvernement en prenne conscience.

LES ANNONCES DU MINISTRE

Le budget annoncé est censé **financer 6 000 installations**, un objectif annoncé par le Ministre comme étant « ambitieux » alors que cela correspond aux chiffres de 2008....

Dans le budget global fléché installation, est nouvellement **intégré la taxe sur le changement de destination du foncier** : 27 millions selon les prévisions inscrites dans ce projet de loi, alors que ce montant n'était que de 3 millions fin 2011. Cette taxe ne finance pas les installations, mais des projets innovants durant les 5 premières années d'installation et pourquoi pas à terme des mesures en faveur de l'accès au foncier. Ainsi inscrite en recette supplémentaire, **cette taxe permet au Ministre de l'agriculture de gonfler artificiellement le budget en faveur de l'installation, d'où notre désaccord sur les chiffres annoncés.**

NOS DEMANDES PROFESSIONELLES

Nous demandons un budget pour financer au minimum 6000 installations (nombre d'installations de 2008), ce qui signifie pour ce faire :

> Un budget Dotation Jeune Agriculteur à hauteur de 52 millions d'euros (soit environ 16700 euros en moyenne par DJA), comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> Un budget pour les Prêts bonifiés à hauteur minimum 70 millions d'autorisation d'engagement, car il faut tenir compte de la réduction du FEADER à l'approche de la fin de période cofinancée. Soit en crédit de paiement : 57 millions d'euros au minimum

Ces deux lignes sont co-financées par le FEADER. Diminuer le budget de l'Etat sur ces deux mesures, c'est diminuer la participation de l'Union Européenne !

> Stage à l'installation : budget minimum nécessaire de 5 millions d'euros au minimum, comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> FICIA : nous devons rester sur les bases de 2012, soit 11,5 millions d'euros.

Après la suppression du financement des missions de service public, c'est la seule ligne restante pour financer les Point Info Installation et le fonctionnement des Répertoire Départementaux à l'Installation.

> Le maintien des lignes sur les exonérations fiscales et sociales de cette politique spécifique.

Contacts presse :

Patrice FALIP – Président Jeunes Agriculteurs Aveyron

06.87.04.75.93

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

www.twitter.com/JAveyron

Avenir de l'installation

Grande braderie : - 30% sur le financement de l'installation

Contrairement aux discours rassurants réitérés du Ministre de l'Agriculture à notre égard ces dernières semaines, **le projet de loi de finances pour 2013 diffusé la semaine dernière ampute de 30% le budget dédié aux dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture.**

Si nous nous attendions à une baisse sensible globale du budget agricole (-10% par rapport à 2012), pour autant **nous ne pouvons envisager que les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission soient ainsi sacrifiés.**

Le ministère annonce également **4 millions de perte sur les aides FICIA** qui financent des aides directes pour inciter à la transmission à un jeune et des actions d'animations (forum installation, forums cédants), les Points Info Installation (PII) et le repérage des cédants, actions dont le maintien est indissociable des outils d'interventions directs.

DES DISPOSITIFS INDISPENSABLES POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission constituent en effet un levier majeur pour faciliter le renouvellement des générations en agriculture. **Y renoncer condamne toute ambition d'accompagner les futures forces vives de nos territoires ruraux.**

Les arguments en faveur du maintien des budgets dédiés à cette politique efficace et de qualité sont nombreux :

- > **EMPLOI** : *Pour un jeune qui s'installe agriculteur, ce sont, de fait, 5 à 6 emplois induits de créés, une réalité qui semble échapper de toute évidence au gouvernement.*
- > **ACCOMPAGNEMENT** : *L'accompagnement des porteurs de projet est gage de réussite : quatre fois plus de cessations d'activité au bout de 5 ans chez les installés hors régime aidés.*
- > **VIABLE ET VIVABLE** : *Freiner l'installation et la transmission en agriculture c'est encourager l'agrandissement et la spécialisation des exploitations agricoles : est-ce là le projet défendu par le gouvernement pour l'agriculture française ?*

Alors que chacun s'accorde à reconnaître le défi du développement économique et social de nos territoires, nous ne pouvons nous résigner à accepter cette diminution budgétaire, contradiction totalement incompréhensible à nos yeux. L'agriculture, son amont et son aval, occupent 3,5 millions de personnes, qui ont un emploi non délocalisable tant que l'activité de production est en capacité de se maintenir sur le territoire. Il est urgent que le gouvernement en prenne conscience.

LES ANNONCES DU MINISTRE

Le budget annoncé est censé **financer 6 000 installations**, un objectif annoncé par le Ministre comme étant « ambitieux » alors que cela correspond aux chiffres de 2008....

Dans le budget global fléché installation, est nouvellement **intégré la taxe sur le changement de destination du foncier** : 27 millions selon les prévisions inscrites dans ce projet de loi, alors que ce montant n'était que de 3 millions fin 2011. Cette taxe ne finance pas les installations, mais des projets innovants durant les 5 premières années d'installation et pourquoi pas à terme des mesures en faveur de l'accès au foncier. Ainsi inscrite en recette supplémentaire, **cette taxe permet au Ministre de l'agriculture de gonfler artificiellement le budget en faveur de l'installation, d'où notre désaccord sur les chiffres annoncés.**

NOS DEMANDES PROFESSIONELLES

Nous demandons un budget pour financer au minimum 6000 installations (nombre d'installations de 2008), ce qui signifie pour ce faire :

> Un budget Dotation Jeune Agriculteur à hauteur de 52 millions d'euros (soit environ 16700 euros en moyenne par DJA), comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> Un budget pour les Prêts bonifiés à hauteur minimum 70 millions d'autorisation d'engagement, car il faut tenir compte de la réduction du FEADER à l'approche de la fin de période cofinancée. Soit en crédit de paiement : 57 millions d'euros au minimum

Ces deux lignes sont co-financées par le FEADER. Diminuer le budget de l'Etat sur ces deux mesures, c'est diminuer la participation de l'Union Européenne !

> Stage à l'installation : budget minimum nécessaire de 5 millions d'euros au minimum, comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> FICIA : nous devons rester sur les bases de 2012, soit 11,5 millions d'euros.

Après la suppression du financement des missions de service public, c'est la seule ligne restante pour financer les Point Info Installation et le fonctionnement des Répertoire Départementaux à l'Installation.

> Le maintien des lignes sur les exonérations fiscales et sociales de cette politique spécifique.

Contacts presse :

Patrice FALIP – Président Jeunes Agriculteurs Aveyron

06.87.04.75.93

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

www.twitter.com/JAveyron

Avenir de l'installation

Grande braderie : - 30% sur le financement de l'installation

Contrairement aux discours rassurants réitérés du Ministre de l'Agriculture à notre égard ces dernières semaines, **le projet de loi de finances pour 2013 diffusé la semaine dernière ampute de 30% le budget dédié aux dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture.**

Si nous nous attendions à une baisse sensible globale du budget agricole (-10% par rapport à 2012), pour autant **nous ne pouvons envisager que les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission soient ainsi sacrifiés.**

Le ministère annonce également **4 millions de perte sur les aides FICIA** qui financent des aides directes pour inciter à la transmission à un jeune et des actions d'animations (forum installation, forums cédants), les Points Info Installation (PII) et le repérage des cédants, actions dont le maintien est indissociable des outils d'interventions directs.

DES DISPOSITIFS INDISPENSABLES POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission constituent en effet un levier majeur pour faciliter le renouvellement des générations en agriculture. **Y renoncer condamne toute ambition d'accompagner les futures forces vives de nos territoires ruraux.**

Les arguments en faveur du maintien des budgets dédiés à cette politique efficace et de qualité sont nombreux :

- > **EMPLOI** : *Pour un jeune qui s'installe agriculteur, ce sont, de fait, 5 à 6 emplois induits de créés, une réalité qui semble échapper de toute évidence au gouvernement.*
- > **ACCOMPAGNEMENT** : *L'accompagnement des porteurs de projet est gage de réussite : quatre fois plus de cessations d'activité au bout de 5 ans chez les installés hors régime aidés.*
- > **VIABLE ET VIVABLE** : *Freiner l'installation et la transmission en agriculture c'est encourager l'agrandissement et la spécialisation des exploitations agricoles : est-ce là le projet défendu par le gouvernement pour l'agriculture française ?*

Alors que chacun s'accorde à reconnaître le défi du développement économique et social de nos territoires, nous ne pouvons nous résigner à accepter cette diminution budgétaire, contradiction totalement incompréhensible à nos yeux. L'agriculture, son amont et son aval, occupent 3,5 millions de personnes, qui ont un emploi non délocalisable tant que l'activité de production est en capacité de se maintenir sur le territoire. Il est urgent que le gouvernement en prenne conscience.

LES ANNONCES DU MINISTRE

Le budget annoncé est censé **financer 6 000 installations**, un objectif annoncé par le Ministre comme étant « ambitieux » alors que cela correspond aux chiffres de 2008....

Dans le budget global fléché installation, est nouvellement **intégré la taxe sur le changement de destination du foncier** : 27 millions selon les prévisions inscrites dans ce projet de loi, alors que ce montant n'était que de 3 millions fin 2011. Cette taxe ne finance pas les installations, mais des projets innovants durant les 5 premières années d'installation et pourquoi pas à terme des mesures en faveur de l'accès au foncier. Ainsi inscrite en recette supplémentaire, **cette taxe permet au Ministre de l'agriculture de gonfler artificiellement le budget en faveur de l'installation, d'où notre désaccord sur les chiffres annoncés.**

NOS DEMANDES PROFESSIONELLES

Nous demandons un budget pour financer au minimum 6000 installations (nombre d'installations de 2008), ce qui signifie pour ce faire :

> Un budget Dotation Jeune Agriculteur à hauteur de 52 millions d'euros (soit environ 16700 euros en moyenne par DJA), comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> Un budget pour les Prêts bonifiés à hauteur minimum 70 millions d'autorisation d'engagement, car il faut tenir compte de la réduction du FEADER à l'approche de la fin de période cofinancée. Soit en crédit de paiement : 57 millions d'euros au minimum

Ces deux lignes sont co-financées par le FEADER. Diminuer le budget de l'Etat sur ces deux mesures, c'est diminuer la participation de l'Union Européenne !

> Stage à l'installation : budget minimum nécessaire de 5 millions d'euros au minimum, comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> FICIA : nous devons rester sur les bases de 2012, soit 11,5 millions d'euros.

Après la suppression du financement des missions de service public, c'est la seule ligne restante pour financer les Point Info Installation et le fonctionnement des Répertoire Départementaux à l'Installation.

> Le maintien des lignes sur les exonérations fiscales et sociales de cette politique spécifique.

Contacts presse :

Patrice FALIP – Président Jeunes Agriculteurs Aveyron

06.87.04.75.93

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

www.twitter.com/JAveyron

Avenir de l'installation

Grande braderie : - 30% sur le financement de l'installation

Contrairement aux discours rassurants réitérés du Ministre de l'Agriculture à notre égard ces dernières semaines, **le projet de loi de finances pour 2013 diffusé la semaine dernière ampute de 30% le budget dédié aux dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture.**

Si nous nous attendions à une baisse sensible globale du budget agricole (-10% par rapport à 2012), pour autant **nous ne pouvons envisager que les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission soient ainsi sacrifiés.**

Le ministère annonce également **4 millions de perte sur les aides FICIA** qui financent des aides directes pour inciter à la transmission à un jeune et des actions d'animations (forum installation, forums cédants), les Points Info Installation (PII) et le repérage des cédants, actions dont le maintien est indissociable des outils d'interventions directs.

DES DISPOSITIFS INDISPENSABLES POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission constituent en effet un levier majeur pour faciliter le renouvellement des générations en agriculture. **Y renoncer condamne toute ambition d'accompagner les futures forces vives de nos territoires ruraux.**

Les arguments en faveur du maintien des budgets dédiés à cette politique efficace et de qualité sont nombreux :

- > **EMPLOI** : *Pour un jeune qui s'installe agriculteur, ce sont, de fait, 5 à 6 emplois induits de créés, une réalité qui semble échapper de toute évidence au gouvernement.*
- > **ACCOMPAGNEMENT** : *L'accompagnement des porteurs de projet est gage de réussite : quatre fois plus de cessations d'activité au bout de 5 ans chez les installés hors régime aidés.*
- > **VIABLE ET VIVABLE** : *Freiner l'installation et la transmission en agriculture c'est encourager l'agrandissement et la spécialisation des exploitations agricoles : est-ce là le projet défendu par le gouvernement pour l'agriculture française ?*

Alors que chacun s'accorde à reconnaître le défi du développement économique et social de nos territoires, nous ne pouvons nous résigner à accepter cette diminution budgétaire, contradiction totalement incompréhensible à nos yeux. L'agriculture, son amont et son aval, occupent 3,5 millions de personnes, qui ont un emploi non délocalisable tant que l'activité de production est en capacité de se maintenir sur le territoire. Il est urgent que le gouvernement en prenne conscience.

LES ANNONCES DU MINISTRE

Le budget annoncé est censé **financer 6 000 installations**, un objectif annoncé par le Ministre comme étant « ambitieux » alors que cela correspond aux chiffres de 2008....

Dans le budget global fléché installation, est nouvellement **intégré la taxe sur le changement de destination du foncier** : 27 millions selon les prévisions inscrites dans ce projet de loi, alors que ce montant n'était que de 3 millions fin 2011. Cette taxe ne finance pas les installations, mais des projets innovants durant les 5 premières années d'installation et pourquoi pas à terme des mesures en faveur de l'accès au foncier. Ainsi inscrite en recette supplémentaire, **cette taxe permet au Ministre de l'agriculture de gonfler artificiellement le budget en faveur de l'installation, d'où notre désaccord sur les chiffres annoncés.**

NOS DEMANDES PROFESSIONELLES

Nous demandons un budget pour financer au minimum 6000 installations (nombre d'installations de 2008), ce qui signifie pour ce faire :

> Un budget Dotation Jeune Agriculteur à hauteur de 52 millions d'euros (soit environ 16700 euros en moyenne par DJA), comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> Un budget pour les Prêts bonifiés à hauteur minimum 70 millions d'autorisation d'engagement, car il faut tenir compte de la réduction du FEADER à l'approche de la fin de période cofinancée. Soit en crédit de paiement : 57 millions d'euros au minimum

Ces deux lignes sont co-financées par le FEADER. Diminuer le budget de l'Etat sur ces deux mesures, c'est diminuer la participation de l'Union Européenne !

> Stage à l'installation : budget minimum nécessaire de 5 millions d'euros au minimum, comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> FICIA : nous devons rester sur les bases de 2012, soit 11,5 millions d'euros.

Après la suppression du financement des missions de service public, c'est la seule ligne restante pour financer les Point Info Installation et le fonctionnement des Répertoire Départementaux à l'Installation.

> Le maintien des lignes sur les exonérations fiscales et sociales de cette politique spécifique.

Contacts presse :

Patrice FALIP – Président Jeunes Agriculteurs Aveyron

06.87.04.75.93

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

www.twitter.com/JAveyron

Avenir de l'installation

Grande braderie : - 30% sur le financement de l'installation

Contrairement aux discours rassurants réitérés du Ministre de l'Agriculture à notre égard ces dernières semaines, **le projet de loi de finances pour 2013 diffusé la semaine dernière ampute de 30% le budget dédié aux dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture.**

Si nous nous attendions à une baisse sensible globale du budget agricole (-10% par rapport à 2012), pour autant **nous ne pouvons envisager que les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission soient ainsi sacrifiés.**

Le ministère annonce également **4 millions de perte sur les aides FICIA** qui financent des aides directes pour inciter à la transmission à un jeune et des actions d'animations (forum installation, forums cédants), les Points Info Installation (PII) et le repérage des cédants, actions dont le maintien est indissociable des outils d'interventions directs.

DES DISPOSITIFS INDISPENSABLES POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission constituent en effet un levier majeur pour faciliter le renouvellement des générations en agriculture. **Y renoncer condamne toute ambition d'accompagner les futures forces vives de nos territoires ruraux.**

Les arguments en faveur du maintien des budgets dédiés à cette politique efficace et de qualité sont nombreux :

- > **EMPLOI** : *Pour un jeune qui s'installe agriculteur, ce sont, de fait, 5 à 6 emplois induits de créés, une réalité qui semble échapper de toute évidence au gouvernement.*
- > **ACCOMPAGNEMENT** : *L'accompagnement des porteurs de projet est gage de réussite : quatre fois plus de cessations d'activité au bout de 5 ans chez les installés hors régime aidés.*
- > **VIABLE ET VIVABLE** : *Freiner l'installation et la transmission en agriculture c'est encourager l'agrandissement et la spécialisation des exploitations agricoles : est-ce là le projet défendu par le gouvernement pour l'agriculture française ?*

Alors que chacun s'accorde à reconnaître le défi du développement économique et social de nos territoires, nous ne pouvons nous résigner à accepter cette diminution budgétaire, contradiction totalement incompréhensible à nos yeux. L'agriculture, son amont et son aval, occupent 3,5 millions de personnes, qui ont un emploi non délocalisable tant que l'activité de production est en capacité de se maintenir sur le territoire. Il est urgent que le gouvernement en prenne conscience.

LES ANNONCES DU MINISTRE

Le budget annoncé est censé **financer 6 000 installations**, un objectif annoncé par le Ministre comme étant « ambitieux » alors que cela correspond aux chiffres de 2008....

Dans le budget global fléché installation, est nouvellement **intégré la taxe sur le changement de destination du foncier** : 27 millions selon les prévisions inscrites dans ce projet de loi, alors que ce montant n'était que de 3 millions fin 2011. Cette taxe ne finance pas les installations, mais des projets innovants durant les 5 premières années d'installation et pourquoi pas à terme des mesures en faveur de l'accès au foncier. Ainsi inscrite en recette supplémentaire, **cette taxe permet au Ministre de l'agriculture de gonfler artificiellement le budget en faveur de l'installation, d'où notre désaccord sur les chiffres annoncés.**

NOS DEMANDES PROFESSIONELLES

Nous demandons un budget pour financer au minimum 6000 installations (nombre d'installations de 2008), ce qui signifie pour ce faire :

> Un budget Dotation Jeune Agriculteur à hauteur de 52 millions d'euros (soit environ 16700 euros en moyenne par DJA), comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> Un budget pour les Prêts bonifiés à hauteur minimum 70 millions d'autorisation d'engagement, car il faut tenir compte de la réduction du FEADER à l'approche de la fin de période cofinancée. Soit en crédit de paiement : 57 millions d'euros au minimum

Ces deux lignes sont co-financées par le FEADER. Diminuer le budget de l'Etat sur ces deux mesures, c'est diminuer la participation de l'Union Européenne !

> Stage à l'installation : budget minimum nécessaire de 5 millions d'euros au minimum, comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> FICIA : nous devons rester sur les bases de 2012, soit 11,5 millions d'euros.

Après la suppression du financement des missions de service public, c'est la seule ligne restante pour financer les Point Info Installation et le fonctionnement des Répertoire Départementaux à l'Installation.

> Le maintien des lignes sur les exonérations fiscales et sociales de cette politique spécifique.

Contacts presse :

Patrice FALIP – Président Jeunes Agriculteurs Aveyron

06.87.04.75.93

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

www.twitter.com/JAveyron

Avenir de l'installation

Grande braderie : - 30% sur le financement de l'installation

Contrairement aux discours rassurants réitérés du Ministre de l'Agriculture à notre égard ces dernières semaines, **le projet de loi de finances pour 2013 diffusé la semaine dernière ampute de 30% le budget dédié aux dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture.**

Si nous nous attendions à une baisse sensible globale du budget agricole (-10% par rapport à 2012), pour autant **nous ne pouvons envisager que les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission soient ainsi sacrifiés.**

Le ministère annonce également **4 millions de perte sur les aides FICIA** qui financent des aides directes pour inciter à la transmission à un jeune et des actions d'animations (forum installation, forums cédants), les Points Info Installation (PII) et le repérage des cédants, actions dont le maintien est indissociable des outils d'interventions directs.

DES DISPOSITIFS INDISPENSABLES POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission constituent en effet un levier majeur pour faciliter le renouvellement des générations en agriculture. **Y renoncer condamne toute ambition d'accompagner les futures forces vives de nos territoires ruraux.**

Les arguments en faveur du maintien des budgets dédiés à cette politique efficace et de qualité sont nombreux :

- > **EMPLOI** : *Pour un jeune qui s'installe agriculteur, ce sont, de fait, 5 à 6 emplois induits de créés, une réalité qui semble échapper de toute évidence au gouvernement.*
- > **ACCOMPAGNEMENT** : *L'accompagnement des porteurs de projet est gage de réussite : quatre fois plus de cessations d'activité au bout de 5 ans chez les installés hors régime aidés.*
- > **VIABLE ET VIVABLE** : *Freiner l'installation et la transmission en agriculture c'est encourager l'agrandissement et la spécialisation des exploitations agricoles : est-ce là le projet défendu par le gouvernement pour l'agriculture française ?*

Alors que chacun s'accorde à reconnaître le défi du développement économique et social de nos territoires, nous ne pouvons nous résigner à accepter cette diminution budgétaire, contradiction totalement incompréhensible à nos yeux. L'agriculture, son amont et son aval, occupent 3,5 millions de personnes, qui ont un emploi non délocalisable tant que l'activité de production est en capacité de se maintenir sur le territoire. Il est urgent que le gouvernement en prenne conscience.

LES ANNONCES DU MINISTRE

Le budget annoncé est censé **financer 6 000 installations**, un objectif annoncé par le Ministre comme étant « ambitieux » alors que cela correspond aux chiffres de 2008....

Dans le budget global fléché installation, est nouvellement **intégré la taxe sur le changement de destination du foncier** : 27 millions selon les prévisions inscrites dans ce projet de loi, alors que ce montant n'était que de 3 millions fin 2011. Cette taxe ne finance pas les installations, mais des projets innovants durant les 5 premières années d'installation et pourquoi pas à terme des mesures en faveur de l'accès au foncier. Ainsi inscrite en recette supplémentaire, **cette taxe permet au Ministre de l'agriculture de gonfler artificiellement le budget en faveur de l'installation, d'où notre désaccord sur les chiffres annoncés.**

NOS DEMANDES PROFESSIONELLES

Nous demandons un budget pour financer au minimum 6000 installations (nombre d'installations de 2008), ce qui signifie pour ce faire :

> Un budget Dotation Jeune Agriculteur à hauteur de 52 millions d'euros (soit environ 16700 euros en moyenne par DJA), comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> Un budget pour les Prêts bonifiés à hauteur minimum 70 millions d'autorisation d'engagement, car il faut tenir compte de la réduction du FEADER à l'approche de la fin de période cofinancée. Soit en crédit de paiement : 57 millions d'euros au minimum

Ces deux lignes sont co-financées par le FEADER. Diminuer le budget de l'Etat sur ces deux mesures, c'est diminuer la participation de l'Union Européenne !

> Stage à l'installation : budget minimum nécessaire de 5 millions d'euros au minimum, comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> FICIA : nous devons rester sur les bases de 2012, soit 11,5 millions d'euros.

Après la suppression du financement des missions de service public, c'est la seule ligne restante pour financer les Point Info Installation et le fonctionnement des Répertoire Départementaux à l'Installation.

> Le maintien des lignes sur les exonérations fiscales et sociales de cette politique spécifique.

Contacts presse :

Patrice FALIP – Président Jeunes Agriculteurs Aveyron

06.87.04.75.93

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

www.twitter.com/JAveyron

Avenir de l'installation

Grande braderie : - 30% sur le financement de l'installation

Contrairement aux discours rassurants réitérés du Ministre de l'Agriculture à notre égard ces dernières semaines, **le projet de loi de finances pour 2013 diffusé la semaine dernière ampute de 30% le budget dédié aux dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture.**

Si nous nous attendions à une baisse sensible globale du budget agricole (-10% par rapport à 2012), pour autant **nous ne pouvons envisager que les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission soient ainsi sacrifiés.**

Le ministère annonce également **4 millions de perte sur les aides FICIA** qui financent des aides directes pour inciter à la transmission à un jeune et des actions d'animations (forum installation, forums cédants), les Points Info Installation (PII) et le repérage des cédants, actions dont le maintien est indissociable des outils d'interventions directs.

DES DISPOSITIFS INDISPENSABLES POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission constituent en effet un levier majeur pour faciliter le renouvellement des générations en agriculture. **Y renoncer condamne toute ambition d'accompagner les futures forces vives de nos territoires ruraux.**

Les arguments en faveur du maintien des budgets dédiés à cette politique efficace et de qualité sont nombreux :

- > **EMPLOI** : *Pour un jeune qui s'installe agriculteur, ce sont, de fait, 5 à 6 emplois induits de créés, une réalité qui semble échapper de toute évidence au gouvernement.*
- > **ACCOMPAGNEMENT** : *L'accompagnement des porteurs de projet est gage de réussite : quatre fois plus de cessations d'activité au bout de 5 ans chez les installés hors régime aidés.*
- > **VIABLE ET VIVABLE** : *Freiner l'installation et la transmission en agriculture c'est encourager l'agrandissement et la spécialisation des exploitations agricoles : est-ce là le projet défendu par le gouvernement pour l'agriculture française ?*

Alors que chacun s'accorde à reconnaître le défi du développement économique et social de nos territoires, nous ne pouvons nous résigner à accepter cette diminution budgétaire, contradiction totalement incompréhensible à nos yeux. L'agriculture, son amont et son aval, occupent 3,5 millions de personnes, qui ont un emploi non délocalisable tant que l'activité de production est en capacité de se maintenir sur le territoire. Il est urgent que le gouvernement en prenne conscience.

LES ANNONCES DU MINISTRE

Le budget annoncé est censé **financer 6 000 installations**, un objectif annoncé par le Ministre comme étant « ambitieux » alors que cela correspond aux chiffres de 2008....

Dans le budget global fléché installation, est nouvellement **intégré la taxe sur le changement de destination du foncier** : 27 millions selon les prévisions inscrites dans ce projet de loi, alors que ce montant n'était que de 3 millions fin 2011. Cette taxe ne finance pas les installations, mais des projets innovants durant les 5 premières années d'installation et pourquoi pas à terme des mesures en faveur de l'accès au foncier. Ainsi inscrite en recette supplémentaire, **cette taxe permet au Ministre de l'agriculture de gonfler artificiellement le budget en faveur de l'installation, d'où notre désaccord sur les chiffres annoncés.**

NOS DEMANDES PROFESSIONELLES

Nous demandons un budget pour financer au minimum 6000 installations (nombre d'installations de 2008), ce qui signifie pour ce faire :

> Un budget Dotation Jeune Agriculteur à hauteur de 52 millions d'euros (soit environ 16700 euros en moyenne par DJA), comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> Un budget pour les Prêts bonifiés à hauteur minimum 70 millions d'autorisation d'engagement, car il faut tenir compte de la réduction du FEADER à l'approche de la fin de période cofinancée. Soit en crédit de paiement : 57 millions d'euros au minimum

Ces deux lignes sont co-financées par le FEADER. Diminuer le budget de l'Etat sur ces deux mesures, c'est diminuer la participation de l'Union Européenne !

> Stage à l'installation : budget minimum nécessaire de 5 millions d'euros au minimum, comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> FICIA : nous devons rester sur les bases de 2012, soit 11,5 millions d'euros.

Après la suppression du financement des missions de service public, c'est la seule ligne restante pour financer les Point Info Installation et le fonctionnement des Répertoire Départementaux à l'Installation.

> Le maintien des lignes sur les exonérations fiscales et sociales de cette politique spécifique.

Contacts presse :

Patrice FALIP – Président Jeunes Agriculteurs Aveyron

06.87.04.75.93

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

www.twitter.com/JAveyron

Avenir de l'installation

Grande braderie : - 30% sur le financement de l'installation

Contrairement aux discours rassurants réitérés du Ministre de l'Agriculture à notre égard ces dernières semaines, **le projet de loi de finances pour 2013 diffusé la semaine dernière ampute de 30% le budget dédié aux dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture.**

Si nous nous attendions à une baisse sensible globale du budget agricole (-10% par rapport à 2012), pour autant **nous ne pouvons envisager que les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission soient ainsi sacrifiés.**

Le ministère annonce également **4 millions de perte sur les aides FICIA** qui financent des aides directes pour inciter à la transmission à un jeune et des actions d'animations (forum installation, forums cédants), les Points Info Installation (PII) et le repérage des cédants, actions dont le maintien est indissociable des outils d'interventions directs.

DES DISPOSITIFS INDISPENSABLES POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission constituent en effet un levier majeur pour faciliter le renouvellement des générations en agriculture. **Y renoncer condamne toute ambition d'accompagner les futures forces vives de nos territoires ruraux.**

Les arguments en faveur du maintien des budgets dédiés à cette politique efficace et de qualité sont nombreux :

- > **EMPLOI** : *Pour un jeune qui s'installe agriculteur, ce sont, de fait, 5 à 6 emplois induits de créés, une réalité qui semble échapper de toute évidence au gouvernement.*
- > **ACCOMPAGNEMENT** : *L'accompagnement des porteurs de projet est gage de réussite : quatre fois plus de cessations d'activité au bout de 5 ans chez les installés hors régime aidés.*
- > **VIABLE ET VIVABLE** : *Freiner l'installation et la transmission en agriculture c'est encourager l'agrandissement et la spécialisation des exploitations agricoles : est-ce là le projet défendu par le gouvernement pour l'agriculture française ?*

Alors que chacun s'accorde à reconnaître le défi du développement économique et social de nos territoires, nous ne pouvons nous résigner à accepter cette diminution budgétaire, contradiction totalement incompréhensible à nos yeux. L'agriculture, son amont et son aval, occupent 3,5 millions de personnes, qui ont un emploi non délocalisable tant que l'activité de production est en capacité de se maintenir sur le territoire. Il est urgent que le gouvernement en prenne conscience.

LES ANNONCES DU MINISTRE

Le budget annoncé est censé **financer 6 000 installations**, un objectif annoncé par le Ministre comme étant « ambitieux » alors que cela correspond aux chiffres de 2008....

Dans le budget global fléché installation, est nouvellement **intégré la taxe sur le changement de destination du foncier** : 27 millions selon les prévisions inscrites dans ce projet de loi, alors que ce montant n'était que de 3 millions fin 2011. Cette taxe ne finance pas les installations, mais des projets innovants durant les 5 premières années d'installation et pourquoi pas à terme des mesures en faveur de l'accès au foncier. Ainsi inscrite en recette supplémentaire, **cette taxe permet au Ministre de l'agriculture de gonfler artificiellement le budget en faveur de l'installation, d'où notre désaccord sur les chiffres annoncés.**

NOS DEMANDES PROFESSIONELLES

Nous demandons un budget pour financer au minimum 6000 installations (nombre d'installations de 2008), ce qui signifie pour ce faire :

> Un budget Dotation Jeune Agriculteur à hauteur de 52 millions d'euros (soit environ 16700 euros en moyenne par DJA), comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> Un budget pour les Prêts bonifiés à hauteur minimum 70 millions d'autorisation d'engagement, car il faut tenir compte de la réduction du FEADER à l'approche de la fin de période cofinancée. Soit en crédit de paiement : 57 millions d'euros au minimum

Ces deux lignes sont co-financées par le FEADER. Diminuer le budget de l'Etat sur ces deux mesures, c'est diminuer la participation de l'Union Européenne !

> Stage à l'installation : budget minimum nécessaire de 5 millions d'euros au minimum, comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> FICIA : nous devons rester sur les bases de 2012, soit 11,5 millions d'euros.

Après la suppression du financement des missions de service public, c'est la seule ligne restante pour financer les Point Info Installation et le fonctionnement des Répertoire Départementaux à l'Installation.

> Le maintien des lignes sur les exonérations fiscales et sociales de cette politique spécifique.

Contacts presse :

Patrice FALIP – Président Jeunes Agriculteurs Aveyron

06.87.04.75.93

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

www.twitter.com/JAveyron

Avenir de l'installation

Grande braderie : - 30% sur le financement de l'installation

Contrairement aux discours rassurants réitérés du Ministre de l'Agriculture à notre égard ces dernières semaines, **le projet de loi de finances pour 2013 diffusé la semaine dernière ampute de 30% le budget dédié aux dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture.**

Si nous nous attendions à une baisse sensible globale du budget agricole (-10% par rapport à 2012), pour autant **nous ne pouvons envisager que les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission soient ainsi sacrifiés.**

Le ministère annonce également **4 millions de perte sur les aides FICIA** qui financent des aides directes pour inciter à la transmission à un jeune et des actions d'animations (forum installation, forums cédants), les Points Info Installation (PII) et le repérage des cédants, actions dont le maintien est indissociable des outils d'interventions directs.

DES DISPOSITIFS INDISPENSABLES POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Les dispositifs en faveur de l'installation et de la transmission constituent en effet un levier majeur pour faciliter le renouvellement des générations en agriculture. **Y renoncer condamne toute ambition d'accompagner les futures forces vives de nos territoires ruraux.**

Les arguments en faveur du maintien des budgets dédiés à cette politique efficace et de qualité sont nombreux :

- > **EMPLOI** : *Pour un jeune qui s'installe agriculteur, ce sont, de fait, 5 à 6 emplois induits de créés, une réalité qui semble échapper de toute évidence au gouvernement.*
- > **ACCOMPAGNEMENT** : *L'accompagnement des porteurs de projet est gage de réussite : quatre fois plus de cessations d'activité au bout de 5 ans chez les installés hors régime aidés.*
- > **VIABLE ET VIVABLE** : *Freiner l'installation et la transmission en agriculture c'est encourager l'agrandissement et la spécialisation des exploitations agricoles : est-ce là le projet défendu par le gouvernement pour l'agriculture française ?*

Alors que chacun s'accorde à reconnaître le défi du développement économique et social de nos territoires, nous ne pouvons nous résigner à accepter cette diminution budgétaire, contradiction totalement incompréhensible à nos yeux. L'agriculture, son amont et son aval, occupent 3,5 millions de personnes, qui ont un emploi non délocalisable tant que l'activité de production est en capacité de se maintenir sur le territoire. Il est urgent que le gouvernement en prenne conscience.

LES ANNONCES DU MINISTRE

Le budget annoncé est censé **financer 6 000 installations**, un objectif annoncé par le Ministre comme étant « ambitieux » alors que cela correspond aux chiffres de 2008....

Dans le budget global fléché installation, est nouvellement **intégré la taxe sur le changement de destination du foncier** : 27 millions selon les prévisions inscrites dans ce projet de loi, alors que ce montant n'était que de 3 millions fin 2011. Cette taxe ne finance pas les installations, mais des projets innovants durant les 5 premières années d'installation et pourquoi pas à terme des mesures en faveur de l'accès au foncier. Ainsi inscrite en recette supplémentaire, **cette taxe permet au Ministre de l'agriculture de gonfler artificiellement le budget en faveur de l'installation, d'où notre désaccord sur les chiffres annoncés.**

NOS DEMANDES PROFESSIONELLES

Nous demandons un budget pour financer au minimum 6000 installations (nombre d'installations de 2008), ce qui signifie pour ce faire :

> Un budget Dotation Jeune Agriculteur à hauteur de 52 millions d'euros (soit environ 16700 euros en moyenne par DJA), comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> Un budget pour les Prêts bonifiés à hauteur minimum 70 millions d'autorisation d'engagement, car il faut tenir compte de la réduction du FEADER à l'approche de la fin de période cofinancée. Soit en crédit de paiement : 57 millions d'euros au minimum

Ces deux lignes sont co-financées par le FEADER. Diminuer le budget de l'Etat sur ces deux mesures, c'est diminuer la participation de l'Union Européenne !

> Stage à l'installation : budget minimum nécessaire de 5 millions d'euros au minimum, comme sur le projet de loi de finances pour 2008.

> FICIA : nous devons rester sur les bases de 2012, soit 11,5 millions d'euros.

Après la suppression du financement des missions de service public, c'est la seule ligne restante pour financer les Point Info Installation et le fonctionnement des Répertoire Départementaux à l'Installation.

> Le maintien des lignes sur les exonérations fiscales et sociales de cette politique spécifique.

Contacts presse :

Patrice FALIP – Président Jeunes Agriculteurs Aveyron

06.87.04.75.93